



Licence Informatique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Informatique. 2010, Université de Cergy-Pontoise - UCP.
hceres-02037033

HAL Id: hceres-02037033

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037033>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE DE CERGY-PONTOISE
N° demande : S3100017289
Domaine : SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE
Mention : INFORMATIQUE

Appréciation générale :

La licence mention Informatique permet d'acquérir la formation en informatique par un enseignement de tous les grands domaines de cette discipline. Elle débouche principalement sur les masters à finalité professionnelle ou recherche en informatique fondamentale ou appliquée.
Il s'agit d'une bonne licence avec quelques points d'imprécision relatifs en particulier à la répartition contrôle continu / contrôle terminal et à l'analyse des flux d'étudiants.

Les points les plus forts :

1- Bonne progression scientifique depuis le début de la L1 avec de nombreux cours généraux jusqu'à la L3.

2- Bon dispositif d'aide aux étudiants.

3- Stage d'un mois.

Les points les plus faibles :

1- Pas d'explication de la répartition contrôle continu / contrôle terminal.

2- Analyser les évaluations des enseignements par les étudiants.

3- Analyser les flux d'étudiants entrants et sortants.

Recommandations :

Le dispositif d'examen, notamment la répartition contrôle continu / contrôle terminal, devrait être mieux renseigné. De plus, le système de notation gagnerait à être simplifié.
Il conviendrait d'analyser le devenir des étudiants (poursuite après diplôme, taux d'échec en cours...), de décrire chaque UE en termes de compétences et d'utiliser les indicateurs pour améliorer le pilotage de la formation.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : B